

Distelfax autocall

- 2 -

 E U - R E V I E W
 Activities of the Institutions
 of the European Union

N° 591 DU 4 MARS 1994

Information hebdomadaire aux
 Délégations de la Commission européenne
 sur les travaux principaux
 des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL
 Service "Information des Délégations de la Commission"
 BREY 6/34E - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
SERVICE FAX : Tél. 29 51206

Distelfax autocall

- 3 -

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne

PERSONAL MESSAGE OF THE SECRETARY GENERAL : ENLARGEMENT OF THE EUROPEAN UNION

I. COMMISSION

1. EMBARGO GREC FYROM
2. POLITIQUES STRUCTURELLES
 - ACTIONS STRUCTURELLES DANS LE DOMAINE AGRICOLE
 - URBAN AREAS
 - INTERVENTIONS STRUCTURELLES : PECHE
3. INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
4. TVA : MESURES DE SIMPLIFICATION
5. PRODUITS LAITIERS
6. CAP : FARM INCOMES IN 1993
7. AUDIOVISUEL : SOUTIEN COMMUNAUTAIRE
8. TELEVISION SANS FRONTIERES : RAPPORT
9. AUDIOVISUEL : SPEECH BY MR. PINHEIRO (LOS ANGELOS, 28 FEBRUARY)
10. ACCES AUX DOCUMENTS DE LA COMMISSION : INSTRUCTIONS AUX DELEGATIONS
11. GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS : STRATEGIE COMMUNAUTAIRE
12. EUROPE CENTRALE ET DE L'EST : LE QUATRIEME EUROBAROMETRE
13. RESEAUX TRANSEUROPEENS : CONCOURS FINANCIER
14. RUSSIE : DISTRIBUTION DE POMMES A LA POPULATION DE LA VILLE DE SAINT-PETERSBOURG
15. LAOS : VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES (3 MARS)
16. CONTRAT CADRE DE PARTENARIAT
17. AIDES BOSNIE-HERZEGOVINE - CROATIE - LIBERIA - AFGHANISTAN MAURITANIE - PHILIPPINES
18. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. INFORMELLE "EDUCATION" (ATHENES, 25-26 FEURIER)
2. DECLARATIONS PESC
3. PREVISIONS

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. PREVISIONS : SESSION DE MARS

IV. COMITE DES REGIONS

1. SESSION CONSTITUTIVE

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. RUSSIA G7 MEETING (FRANKFURT, 26 FEBRUARY 1994)
2. ALUMINIUM : MULTILATERAL CONFERENCE (OTTAWA, MARCH, 1)

DERNIERE MINUTE : USA : REINSTATEMENT OF "SUPER 301"

- 5 -

The candidate countries were also concerned about the effects of membership on their agri-food industry and some safeguard measures which could be put into effect if necessary were agreed :

- 4 -

PERSONAL MESSAGE OF THE SECRETARY GENERAL

ENLARGEMENT OF THE EUROPEAN UNION

"We are very content that the negotiations on the accession of Austria, Finland and Sweden came this week to a successful conclusion. If, as we hope, the people of Austria, Finland and Sweden confirm in referenda their wish to enter the European Union, we look forward to their membership from the beginning of 1995. The negotiations with Norway have been adjourned and will begin again on Sunday in the hope that we can reach an agreement on Tuesday next, 8 March.

The negotiations which have now been successfully completed with Austria, Finland and Sweden were comprehensive and hard to conduct, both because of the different circumstances which prevail in some sectors in those countries (for example, arctic and sub-arctic agriculture) and because of the need to fix the common position of the twelve on a whole range of different questions. The Council which continued from the late afternoon of 25 February until the evening of 1 March is claiming the record for the longest Council since the foundation of the European Community. The Commission team, led by Mr van den Broek with the help of Mr Steichen and for some issues the President, played a major role in the result. At the level of the services the principal role was taken by the Task Force Enlargement but a whole range of Directorates General and services were also involved.

In the final stages the principal points at issue were:

- the agricultural transition. The Commission had proposed and we have now successfully negotiated an agricultural transition arrangement under which there would be an immediate adaptation of agricultural prices to Community levels. This means there would be no border controls. In those countries where farmers' prices would fall steeply, compensation would be paid to farmers over a transitional period. This will be principally by national aids. But there was also long negotiation over the coverage of the less favoured areas directive, agri-environmental measures etc. For structural support the Commission has proposed to create a new objective 6 of the Structural Funds which will deal with the structural problems of the far north and the geographical area covered by this has now been settled;
- the financial questions. Taken together the accession of the four countries will result in a net inflow into the Community budget. Sweden, in particular, was much concerned to avoid too strong a fiscal shock especially in the early period of membership when it would be making its contribution to the budget but the expenditure in Sweden would take some time to build up. The Community responded to this by a specific payment in the early years and especially in year one of membership. The Community responded similarly to Austria and, in the case of Finland (and Norway, if an agreement is reached), the financial arrangements can help to offset some of the costs of the national support for farmers in the transitional period.



COMMISSION EUROPÉENNE

Secrétariat général

Service "Information des Délégations"

DISTRIBUTION

H.D.	✓
D.H.D.	✓
CHA/ADM.	✓
POL.	✓
AGR.	FOAM
COM/TR.	SECTIO
DEVT.	HEADS
ECO/FIN.	
P.P.A.	+3
S&T	
T.E.E.	
SUP. AG.	
C.C.	

Bruxelles, le

7 mai

Borderau d'envoi par télexcopie

NOMBRE DE PAGES : COUVERTURE + 5

EMETTEUR

Secrétariat M. TITTEL

DESTINATAIRE

Del. WASHINGTON

(Communication éventuelle)

Please find pages 5-6-7-16 and 22 of our EU-Review n° 591.

Regards

J. Waerzeggers.

Numéro de télécopieur : 296.59.96

Secrétariat de M. TITTEL : BREY 6/340

- 5 -

The candidate countries were also concerned about the effects of membership on their agri-food industry and some safeguard measures which could be put into effect if necessary were agreed :

- the question of lorry transit through Austria. This was a long and difficult subject. The final terms of the agreement on this point will be made available to the delegation in Vienna;
- fish. Agreement was reached with Sweden and Finland. The fish dossier remains the central element of the continuing negotiation with Norway.

The next steps for us now are the immediate preparation of a document to be submitted to the European Parliament next week in order to launch the procedure there. The objective is to have a favourable opinion of the European Parliament by May. The text of the Treaty is being prepared and should be available to the European Parliament before they vote during their May session. Although the negotiations are de facto concluded with Austria, Finland and Sweden there remained two points to be settled, one relating to the voting arrangements on the path to economic and monetary union and the second relating to the number of votes which would constitute the blocking minority in a qualified vote in the Council. This second point is unlikely to cause any difficulty with the candidate countries but the existing Community has not been able to find a common position and will seek to do this on 7 March.

A detailed paper on the administrative arrangements within the Commission itself will be submitted to the Commission before the end of March.

The message you should give is that three European countries (and, we hope, soon a fourth) have given a vote of confidence in the European Union by their successful negotiation of membership. We greatly hope that the people of these countries will confirm this wish in their referenda. They will strengthen the European Union and we are confident that they will add not only to its strength but to its cohesion."

D.F. WILLIAMSON

I. COMMISSION

1. EMBARGO GREC FYROM

A l'issue de la réunion de la Commission le Porte Parole a déclaré que M. van den BROEK poursuivra ses discussions dans le cadre de sa missions de bons offices, commencées la semaine dernière pour tenter de rapprocher les positions entre Athènes et Skopje.

Elle a habilité M. van den BROEK et le Président de la Commission à prendre les décisions qui s'imposent, si celles-ci sont nécessaires.

2. POLITIQUES STRUCTURELLES

. ACTIONS STRUCTURELLES DANS LE DOMAINE AGRICOLE

. INTERVENTIONS STRUCTURELLES : PECHE

. URBAN AREAS

Actions structurelles dans le domaine agricole

Pour les régions de l'objectif 1, à savoir celles connaissant un retard de développement, le développement agricole et rural est intégré aux plans de développement régionaux. La dotation financière y relative se trouve à l'intérieur du montant que le Conseil européen d'Edimbourg a alloué à ces régions fin 1992 et dont la Commission a décidé la répartition indicative le 21 octobre 1993 (voir EU-Review du 22 octobre 1993, point I.3).

Pour le reste du territoire communautaire, les Fonds structurels peuvent intervenir sur l'agriculture de deux manières :

- Par des actions de développement rural ciblées sur des zones déterminées. Il s'agit de l'objectif 5b, pour lequel la Commission a décidé une répartition indicative le 26 janvier 1994 (voir EU Review du 28 janvier 1994, point I.2.B).
- Par des actions structurelles dans le domaine agricole applicable sur tout le territoire (hors régions de l'objectif 1). C'est cet objectif 5a qui sera financé sur base des allocations indicatives que la Commission a approuvées le 2 mars.

Pour mémoire, l'objectif 5a concerne des mesures destinées à accélérer l'adaptation des structures agricoles dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, dont les plus importantes sont :

- les aides à l'installation des jeunes agriculteurs;
- les indemnités compensatoires payées aux agriculteurs dans les zones de montagne et les zones défavorisées;
- les aides, sous certaines conditions, aux investissements que font les agriculteurs dans le cadre d'un plan d'amélioration de leur exploitation;
- les aides à la constitution des groupements de producteurs;
- les aides aux investissements dans le secteur agro-alimentaire.

Interventions structurelles : pêche

La Commission a adopté la répartition indicative de la dotation de 908 MECU allouée à l'objectif 5A pour la pêche en dehors des régions de l'objectif 1. Ces fonds serviront à financer des interventions structurelles entre 1994 et 1999.

Le Règlement structurel "pêche" prévoit le cofinancement de mesures dans les domaines suivants :

- Flottes de pêche
 - . Ajustement des efforts de pêche
 - . Réorientation des activités de pêche

Distelifax autocall

- 7 -

- Renouvellement des flottes et modernisation des navires
- Arrêt temporaire des activités
- Aides aux investissements
 - Aquaculture
 - Aménagement des zones marines côtières
 - Equiperment des ports de pêche
 - Transformation et commercialisation
- Autres mesures
 - Promotion et recherche de débouchés
 - Actions mises en oeuvre par les professionnels.

Urban areas

The Commission has approved in principle a Community initiative concerning urban area (URBAN). The initiative will provide Community assistance in the form of loans or grants in favour of integrated development programmes addressing in a comprehensive way the economic, social and environment problems of deprived urban areas.

The total contribution by the Structural Funds to the URBAN initiative is estimated at 600 MECUs. Although the initiative will run for six years, programmes should be implemented within the first four years.

Target areas will in the main be urban neighbourhoods in cities in Objective 1 and 2 regions with over 100,000 population with a high level of unemployment, with a decayed urban fabric, bad housing conditions and lack of social amenities. There are over 350 cities of more than 100,000 inhabitants in the European Union, therefore a selection will have to be made by Member States and by the Commission: the number of individual programmes that could be supported from the available resources might be a maximum of fifty. In exceptional cases, cities below 100,000 could be considered and cities in non-eligible regions could participate in networks.

During the period 1989-93 cities have already benefited substantially from the Structural Funds, both in financial and policy terms. However, the Commission recognises the need to give more attention at Community level to the problems of cities: 80 % of the Community's population live in urban areas, and social and economic conditions have worsened in a number of neighbourhoods.

In addition to launching the new URBAN initiative, help will be provided to deal with problems, among others, in the following ways:

- Further introduction of the urban dimension in the formulation of other Community policies.
- Further research on issues linked to urban problems in particular through the new Fourth Research Framework Programme.
- A continuing dialogue with cities and their organisations, in particular through the newly established Committee of Regions.

3. INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La Commission a adopté une communication sur les orientations de politique industrielle à appliquer au secteur pharmaceutique.

Sur le plan mondial, les entreprises européennes sont encore relativement bien classées; huit firmes communautaires figurent parmi les vingt premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. Elles sont cependant devancées en termes de taille, de profitabilité et de taux de croissance par les entreprises américaines. C'est dans le secteur de la biotechnologie que la situation est la plus préoccupante: 65 % des brevets sont américains, 15 % européens, et 13 % japonais.

I. COMMISSION1. EMBARGO GREC FYROM

A l'issue de la réunion de la Commission le Porte Parole a déclaré que M. van den BROEK poursuivra ses discussions dans le cadre de sa missions de bons offices, commencées la semaine dernière pour tenter de rapprocher les positions entre Athènes et Skopje.

Elle a habilité M. van den BROEK et le Président de la Commission à prendre les décisions qui s'imposent, si celles-ci sont nécessaires.

2. POLITIQUES STRUCTURELLESACTIONS STRUCTURELLES DANS LE DOMAINE AGRICOLEINTERVENTIONS STRUCTURELLES : PECHEURBAN AREASActions structurelles dans le domaine agricole

Pour les régions de l'objectif 1, à savoir celles considérées en retard de développement, le développement agricole et rural est intégré aux plans de développement régionaux. La dotation financière y relative se trouve à l'intérieur du montant que le Conseil européen d'Edimbourg a alloué à ces régions fin 1992 et dont la Commission a décidé la répartition indicative le 21 octobre 1993 (voir EU-Review du 22 octobre 1993, point T 3).

Pour la partie du territoire communautaire, les Fonds structurels peuvent intervenir sur l'agriculture de deux manières :

- Par des actions de développement rural ciblées, sur des zones désavantagées. Il s'agit de l'objectif 5a, pour lequel la Commission a décidé une répartition indicative le 20 janvier 1994 (voir EU-Review du 28 janvier 1994, point T 2 R).
- Par des actions structurelles dans le domaine agricole applicable sur tout le territoire (hors régions de l'objectif 1). C'est cet objectif 5a qui sera financé sur base des allocations indicatives que la Commission a approuvées le 2 mars.

Pour mémoire, l'objectif 5a concerne des mesures destinées à accélérer l'adaptation des structures agricoles dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, dont les plus importantes sont :

- les aides à l'installation des jeunes agriculteurs;
- les indemnités compensatoires payées aux agriculteurs dans les zones de montagne et les zones défavorisées;
- les aides, sous certaines conditions, aux investissements que font les agriculteurs dans le cadre d'un plan d'amélioration de leur exploitation;
- les aides à la constitution des groupements de producteurs;
- les aides aux investissements dans le secteur agro-alimentaire.

Interventions structurelles : pêche

La Commission a adopté la répartition indicative de la dotation de 508 MECU allouée à l'objectif 5A pour la pêche en dehors des régions de l'objectif 1. Ces fonds serviront à financer des interventions structurelles entre 1994 et 1999.

Le Règlement structurel "pêche" prévoit le cofinancement de mesures dans les domaines suivants :

- Flottes de pêche
 - Ajustement des efforts de pêche
 - Réorientation des activités de pêche

Distefax autocall

- 8 -

Les premiers effets de cette perte de compétitivité se font déjà sentir. Pour la première fois en vingt ans, le volume de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique n'a pas progressé en 1993, mais a régressé de 1,4 %. D'autres réductions d'emploi sont d'ores et déjà annoncées. Pendant les trois ans de 1993 à 1995, près de 27.000 postes de travail seront ainsi perdus.

Si la compétence dans les domaines de la santé publique et de la sécurité sociale relève essentiellement des Etats membres, les mesures nationales ne doivent toutefois pas devenir l'occasion de discriminations et de distorsions du marché. Par ailleurs, une concurrence renforcée pourrait efficacement contribuer à maîtriser les dépenses de santé et à contrôler les déficits publics dans la perspective de l'Union économique et monétaire. Il s'agit notamment d'encourager les efforts entrepris pour favoriser une plus grande concurrence multi-source (importations parallèles, médicaments génériques), une plus grande transparence du marché, et une meilleure information des médecins, des pharmaciens et des patients, en particulier quant au coût des différents traitements disponibles.

M. BANGEMANN a souligné les trois piliers et les premiers succès de la politique européenne du médicament :

- consolider le marché intérieur : à partir de 1995, l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments fournira un accès plus facile et plus rapide au marché européen;
- protéger l'innovation thérapeutique : aux Etats-Unis, les pionniers de la biotechnologie travaillent dans un cadre réglementaire plus favorable et sûr qu'en Europe;
- adapter les programmes de recherche aux besoins de la R & D pharmaceutique;
- poursuivre et intensifier les efforts d'harmonisation au plan mondial (ICH), pour réduire les coûts de recherche et de développement.

(v. doc. COM(93) 718).

4. TVA : MESURES DE SIMPLIFICATION

La Commission a présenté une proposition de directive concernant de nouvelles mesures de simplification en matière de TVA. Cette proposition vise à introduire, au bénéfice des opérateurs et des administrations des Etats membres, des mesures communes de simplification du fonctionnement de la TVA, sans que soient cependant mis en cause les principes fondamentaux de l'imposition à la TVA et de son contrôle.

Les mesures proposées concernent essentiellement :

- les modalités de taxation des services liés à une importation de biens;
- les transports d'approche directement liés à un transports intracommunautaire de biens;
- l'exonération des livraisons de biens à emporter en dehors de la Communauté dans les bagages personnels des voyageurs;
- l'exonération des biens et services destinés à des organismes auxquels s'appliquent des Conventions ou traités internationaux;
- les transactions en chaîne.

(v. doc. COM(94)58)

Distelfax autocall

- 9 -

5. PRODUITS LAITIERS

La Commission a transmis au Conseil deux rapports, l'un concernant la situation du marché dans le secteur des produits laitiers, l'autre relatif à l'application des quotas laitiers en Espagne, Grèce et Italie.

Ce dernier rapport, qui reflète la situation dans chacun de ces Etats membres, conclut en faveur du maintien définitif de l'augmentation pour l'Espagne et d'une reconduction en 1994/95 de l'augmentation pour la Grèce et, pour un montant réduit, de l'Italie.

Dans le rapport sur la situation de marché, sur la base des décisions arrêtées dans le contexte de la réforme de la PAC, la Commission propose la prise d'effet au 1.4.1994 de la baisse de 1 % des quotas déjà décidée en principe.

6. CAP : FARM INCOMES IN 1993

The provisional results on farm income published by Eurostat indicate a decline of 1.2 % in agricultural income in 1993. However, the global figure masks considerable variations between Member States and even more between sectors. The steepest decline has been registered by farmers in Germany (- 14,8 %), the Netherlands (- 11,7 %), Portugal (- 10,7 %), Italy (- 7 %), Luxemburg (- 6,2 %), France (- 3,4 %), Belgium (- 0,7 %), Greece (- 0,1 %).

There has been however a significant increase of income in Spain (+ 22,5 %), United Kingdom (+ 15,1 %), Danmark (+ 6,5 %) and Ireland (+ 3,3 %).

The sectors subject to reform experienced a significant income increase in 1993. Thus the income of specialized cereal farms is estimated to have increased by some 10 %, and for specialized beef farms it could even exceed 15 or 20 %. For dairying, the increase is 7 %; on the other hand, the pigs and poultry sector has declined by - 37 %.

Commenting on the farm income situation in the Union in 1993, Commissioner René STEICHEN said that the figures confirmed the positive impact of the CAP reform on farm incomes. While accepting that the CAP reform was not the sole reason for the income increase in these sectors the figures nonetheless confirm the positive benefits for farmers of improving market balance as well as the income stabilization effect of direct payments.

7. AUDIOVISUEL - SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

La Commission a arrêté la liste des projets retenus dans le cadre de l'action de soutien aux festivals de films et aux rencontres audiovisuelles.

Parmi les 419 dossiers introduits, dans le cadre de l'appel à propositions lancé le 10 août 1993, 71 manifestations ont été sélectionnées, sur la base de l'avis d'un jury d'experts indépendants, pour un montant total de 790.000 Ecus.

Les projets concernent des festivals, des rencontres audiovisuelles et des manifestations liées au Centenaire du cinéma et l'attribution de prix. Ces différentes manifestations représentent globalement un public de l'ordre de 1.300.000 personnes.

Ces actions ont une valeur exemplative d'encouragement à des manifestations novatrices et de qualité, incluant une dimension européenne forte : présentation majoritaire d'oeuvres européennes, notamment en provenance d'Etats membres à moindre capacité de production, promotion des jeunes créateurs européens.

8. TELEVISION SANS FRONTIERES : RAPPORT

Entrée en vigueur le 3 octobre 1991, la directive "Télévision sans frontières" prévoit expressément que les Etats membres communiquent à la Commission, tous les deux ans, des rapports sur l'application des mesures de promotion visant la production et la distribution de programmes télévisés européens et indépendants, par les radiodiffuseurs relevant de leur juridiction.

La Commission a adopté, le 3 mars 1994, une Communication qui comprend les premiers rapports accompagnés d'un avis à l'intention du Conseil et du Parlement européen.

Les statistiques présentées par les Etats membres révèlent un bilan globalement positif au regard des objectifs poursuivis. La majorité des radiodiffuseurs relevés dans les rapports nationaux (entre 65 et 70 %) a respecté les proportions fixées aux articles 4 (diffusion d'une proportion majoritaire d'oeuvres européennes) et 5 (diffusion, ou alternativement réserve d'une part du budget de programmation d'au moins 10 % à des oeuvres européennes émanant de producteurs indépendants).

Ces résultats sont globalement encourageants. Mais la diversité des critères retenus par les Etats membres, ainsi que les différences de présentation des rapports nationaux, ont cependant mis en évidence une série de problèmes d'ordre méthodologique, technique et juridique qui ont compliqué la tâche réservée à la Commission d'assurer le "monitoring" de l'application de ces deux articles.

Ces difficultés devront être aplanies dans le prochain rapport qui concernera la période du 1er janvier 1993 au 31 décembre 1994.

Par ailleurs, ce premier exercice a révélé que le "monitoring" à lui seul ne permet pas de tirer toutes les conclusions sur les effets économiques des mesures d'encouragement. La nature des informations demandées et fournies ne permet qu'une lecture incomplète des flux économiques de la circulation des programmes européens.

La Commission estime donc que l'évaluation des mesures d'encouragement doit se poursuivre dans le cadre, d'une part, de l'exercice du Livre vert de la Commission sur la politique audiovisuelle consacré spécifiquement au renforcement de l'industrie des programmes.

Enfin, la Commission est de l'avis que la majorité des chaînes figurant dans les rapports, et en particulier celles établies depuis un certain temps, est capable économiquement d'offrir une proportion majoritaire d'oeuvres européennes et de maintenir en même temps des taux d'audience satisfaisants (v. doc. COM(94)57).

9. AUDIOVISUAL : SPEECH BY MR. PINHEIRO (LOS ANGELES, 28 FEBRUARY)

Mr PINHEIRO presented in Los Angeles for the "American Film Marketing Association" the position of the European Union on audiovisual matters. These are some of the main elements of his speech :

"I would define the result of the GATS negotiations as an honourable draw for both sides ! The United States did not get our legislative and financial support systems abolished or modified, Europe did not get its cultural exemption. Audiovisual services are part of the GATS agreement, but Europe remains free within the framework of the agreement to develop its legislation, to pursue and strengthen its policies on national and European level. The GATS

Distelfax autocall

- 11 -

negotiations are over, and the time is now right to seek concrete ways of cooperation at industry level.

It appears from the present situation that around 50 % of programmes on European channels are of American origin. Numerous studies show that European (just like Americans for that) prefer to watch on television programmes, reflecting their national preoccupations, tastes and cultural and sociological characteristics. European broadcasters offer to their audiences what they like to watch and as costs (and price) of American productions rise, the comparative advantage of American productions tends to diminish. At the same time, after a difficult decade European TV producers are re-adapting to the tastes of the public and are becoming more competitive financially.

As regards theatrical film market shares however, one has to remark that American films now account for at least four fifths of box office revenue in every European country (with the exception of France where the percentage is around 50 %).

If we take into consideration the fact that European share of the USA market is so low as to be almost insignificant, you would agree with me that a serious imbalance exists in the market. Given that admissions in movie theatres in Europe on the average stagnate, would it not be to the interest of us all in both sides of the Atlantic instead fighting for a stagnating market to develop policies developing this market? Audiences react favourably to a diversity of choice and less European films in the market just means less people less people interested in going to the cinema.

It has become evident in recent years that audiences in most countries show a preference for indigenous television drama. A fruitful debate could be held to determine whether this response does not translate into cinema terms because the big screen is somehow intrinsically different or because audiences are simply deprived of the opportunity to see indigenous films as the result of distributors' strategies end of quote.

The weakness of our cinema industry, with its failure to ensure distribution across borders is due to some extent to our own behaviour. The Europe of the 80's seemed to reject the concept of "cinema industry" and failed to produce films that met public expectations and to implement a real commercial strategy able to boost film production.

As we have learned from the US film production system, the efficiency of a system of production relies on the existence of a sound home public. American films deals with standard stories for a linguistically and culturally unified public. The situation in Europe is different and will remain so if only because nine official languages are spoken. Thus, the European film industry faces serious difficulties to define its public. The mistake to avoid could be the creation of "culturally confused" productions. There is no reason to believe that national production cannot cross frontiers.

These are the thoughts and observations that led me to decide that we should work on a new policy initiative, a Green Paper on Audiovisual that will be published shortly. It will propose strategic options on what Europe could do, by building on the strengths of existing policy instruments in this field in order to maximize their impact but also by envisaging new options for guaranteeing not only the survival but also the growth of a viable industry of programmes in Europe into the year 2000. This process follows on from the White

Paper on growth, competitiveness and employment which clearly demonstrated the enormous potential the audiovisual sector has for job creation.

Later this year we will also be taking a hard look at the Directive "Television without frontiers", evaluating its functioning and, possibly, proposing modifications to it".

10. ACCES AUX DOCUMENTS DE LA COMMISSION : INSTRUCTIONS AUX DELEGATIONS

Le 8 février 1994, la Commission a adopté une décision relative à l'accès du public aux documents de la Commission (v. EU-Review No 588).

Cette décision, qui a pris effet le 15 février 1994, prévoit des mesures d'application pour la mise en oeuvre du code de conduite conclu conjointement par la Commission et le Conseil le 6 décembre 1993 sur l'accès aux documents.

Le principe de base de la nouvelle politique de la Commission est que le public peut demander à avoir accès à n'importe quel document de la Commission non publié. L'accessibilité la plus large sera accordée, dans le respect d'autres principes fondamentaux tels la protection des intérêts publics et privés par une série d'exceptions. Les demandes peuvent être adressées soit directement aux services de la Commission à Bruxelles, ou à Luxembourg, soit aux Bureaux de la Commission dans les Etats membres ou encore aux Délégations extérieures dans les pays tiers. Dans ce dernier cas, la demande sera transmise au Secrétariat général, pour suite.

Un "point d'information" sur l'accès aux documents a été institué au Secrétariat général, qui peut donner des informations plus détaillées en la matière. La personne à contacter est :

Mme Véronique JANSSEN - Coordination intérieure - Breydel 7/236
Tél. (29)55161 - Fax (29)62389 - 65995

Afin de faciliter la mise en oeuvre de cette politique d'accès aux documents, un guide pratique destiné aux membres du personnel a été établi. Ce guide sera transmis aux Délégations par la DG I.A.

11. GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS : STRATEGIE COMMUNAUTAIRE

La Commission a adopté une communication qui expose les éléments d'une stratégie de gestion des déchets radioactifs pour la Communauté. Cette stratégie est fondamentalement axée sur la sûreté et la protection de l'environnement.

Elle constitue un programme complet à moyen et long terme dont la mise en oeuvre devra se faire étape par étape. Elle prend en considération tous les secteurs impliqués : il s'agit non seulement de l'énergie, qui concerne plusieurs Etats membres, mais aussi des activités industrielles produisant des déchets qui contiennent des quantités accrues de radionucléides naturels, et des utilisations des radioisotopes dans l'agriculture, la médecine, la recherche et l'industrie, qui intéressent tous les Etats membres.

La stratégie proposée se concentre sur les principaux éléments pour lesquels une approche au niveau communautaire serait bénéfique, notamment :

- les définitions et les classifications des déchets radioactifs;
- la minimisation des déchets radioactifs;
- le transport des déchets radioactifs;
- le traitement et le stockage des déchets radioactifs;
- l'information du public;

- le financement de la gestion des déchets radioactifs.

Les actions à entreprendre sont indiquées dans chaque ccs (voir doc. COM(94)66).

12. EUROPE CENTRALE ET DE L'EST : QUATRIEME EURO-BAROMETRE

La Commission a publié les résultats de son dernier sondage annuel sur l'opinion publique en Europe Centrale et de l'Est. L'EUROBAROMETRE No 4 d'Europe Centrale et de l'Est a été réalisé auprès de 16.716 personnes dans 16 pays, dont beaucoup font partie de la Communauté des Etats Indépendants (CEI). L'idée de l'importance de l'Union européenne et de la Russie a gagné du chemin dans l'ensemble de la région (excepté en Russie même), alors que le pourcentage de gens qui croient que l'avenir de leur pays réside avant tout aux Etats-Unis a fondu d'un tiers (17 % en 1992, 11 % actuellement). L'Union européenne vient en tête dans tous les pays avec lesquels elle a signé, ou est en train de négocier, un Accord d'association (Europe Agreement), ainsi qu'en Albanie. L'influence russe croît de façon très significative en Arménie (+ 43). En Russie même (à l'ouest de l'Oural), ainsi que dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine, ce sont les Etats-Unis qui sont les mieux placés, légèrement avant "les autres pays de la Communauté des Etats Indépendants".

Dans de nombreux pays, l'image généralement positive de l'Union européenne se ternit progressivement. La position des pays du groupe Visegrad reste cependant plus positive (37 %) que neutre (34 %) ou négative (8 %). C'est en Arménie que le pourcentage d'opinions favorables connaît son plus grand bond en avant (+ 16), et en Slovénie qu'il chute le plus (- 15).

Le concept d'économie de marché est rejeté par une majorité absolue dans tous les pays de la CEI où l'enquête a eu lieu. Par contre, on ne trouve de majorité d'opposants dans aucun des pays bénéficiant du programme PHARE, même si les Lettons, les Slováques et les Slovaques sont divisés. Notons cependant que les difficultés économiques ont, en un an, autant miné l'appui en faveur de la libération du marché dans les pays du groupe PHARE que dans la CEI (- 6).

Les résultats comprennent une étude spéciale supplémentaire réalisée en Russie "européenne" (à l'ouest de l'Oural) juste après les élections parlementaires du 12 décembre 1993. Des copies du rapport, en anglais et en français, sont disponibles auprès de l'Unité EUROBAROMETRE, tél. (322) 299.94 41; fax (322) 299.93 05. Adresse : Commission européenne T-120, 1/107.

13. RESEAUX TRANSEUROPEENS : CONCOURS FINANCIER

La Commission a adopté une proposition de règlement qui vise à donner une nouvelle assise juridique, sur la base du nouveau Traité de l'Union, au concours financiers communautaire, aux projets d'infrastructures dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie. Cette proposition détermine les règles générales pour l'octroi de concours, définit les différentes formes d'intervention, contient des critères pour la sélection et décrit les procédures de demande de financement. Le règlement révoit notamment la possibilité de contribuer à des études de faisabilité des projets, d'accorder des bonifications d'intérêts et de participer aux primes de garanties d'emprunts.

L'établissement de ce règlement est devenu indispensable, puisqu'à défaut il serait impossible d'exécuter les crédits à inscrire à cette fin au budget (à titre indicatif : pour 1995 : 251 Mio ECU, croissant

jusqu'en 1999 (1640 Mio ECU) suite aux conclusions des Conseils européens de Copenhague (juin 1993) et de Bruxelles (décembre 1993) qui ont souligné l'importance qu'ils accordaient aux réseaux transeuropéens d'infrastructures pour la croissance économique en Europe.

Le Livre blanc inclut une première liste des projets stratégiques d'intérêt commun identifiés dans le cadre des réseaux transeuropéens. La majeure partie des fonds nécessaires seront recoltés au niveau des Etats membres.

Ce règlement établit la base juridique pour les interventions financières communautaires considérées comme indispensables pour la mise en marché des réseaux même si les montants dont dispose la Communauté pour la participation au développement des réseaux sont assez limités (NE : environ 3.000 Mécu pour les trois secteurs pour la période 1994-1999).

Cependant ces montants peuvent servir comme incitateurs aux investissements des Etats membres et susciter la participation du secteur privé dont le rôle à jouer est primordial.

14. RUSSIE : DISTRIBUTION DE POMMES A LA POPULATION DE LA VILLE DE SAINT-PETERSBOURG

A la demande de l'administration danoise, les services de la Commission ont préparé un projet de règlement autorisant la distribution de pommes retirées du marché durant la campagne 1993/94 à la population de la ville de Saint-Petersbourg.

L'organisation non-gouvernementale baptiste "Project East" disposera prochainement de 30 tonnes de pommes retirées du marché danois et les enverra à Saint-Petersbourg. Le Ministère de l'Agriculture danois nous a fait savoir que le Consul général du Danemark à Saint-Petersbourg veillera à ce que la distribution de ces pommes se fasse sans considération d'appartenance religieuse ou autre.

A défaut de cette opération, ces pommes devraient être détruites, ce qui n'est pas l'usage au Danemark, où le retrait des pommes du marché est un phénomène exceptionnel.

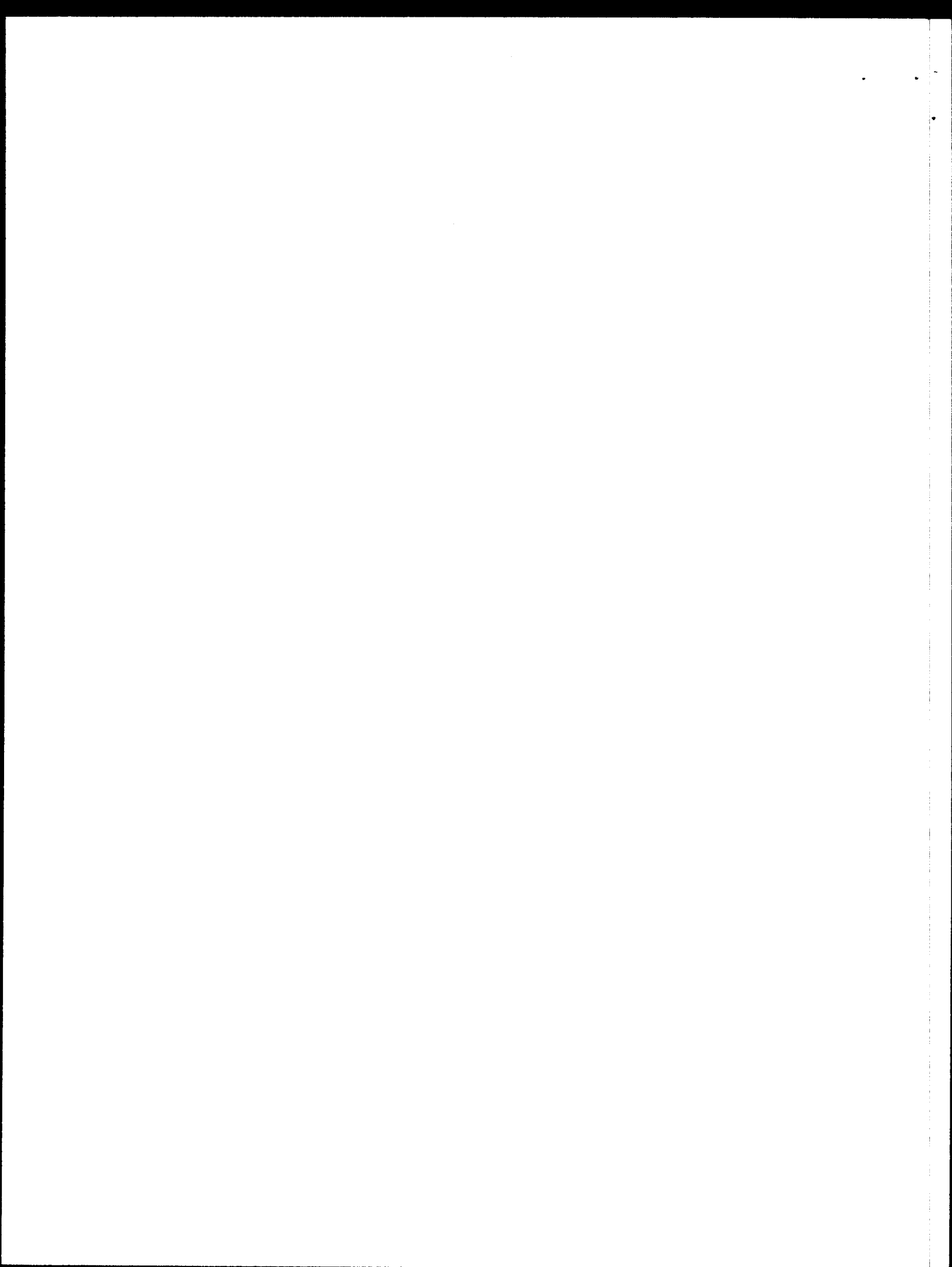
Signalons que l'année dernière une opération similaire avait été réalisée par une organisation charitable allemande.

Le règlement offre la possibilité à d'autres organisations charitables communautaires d'envoyer des pommes retirées du marché à Saint-Petersbourg et ce jusqu'à la fin de la campagne le 30 juin 1994.

15. LAOS: VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES (1ER MARS 1994)

Dans le cadre de sa première visite officielle dans l'Union européenne depuis sa nomination en mars 1993, le Ministre des Affaires étrangères de la République démocratique et populaire du Laos, M. Somsavath LENGSAVATH a rencontré le 1er mars 1994, le Vice Président Manuel MARIN.

A cette occasion, il a été procédé à la signature d'une convention de financement d'un montant de 8 millions d'ECU pour la réalisation d'un projet de développement rural intégré dans la province du Luang Nam Tha (Nord du Laos à la frontière de la Chine et de la Birmanie) comprenant des actions notamment dans le domaine agricole (irrigation, micro-infrastructure), santé, éducation, formation, crédit en milieu rural et activités de micro-industrie).



Il faut souligner que dans le cadre de la résolution du problème des réfugiés laotiens vivant dans les camps de réfugiés en Thaïlande, l'Union et le Laos ont récemment signé un protocole d'accord permettant la réalisation d'un projet de réinstallation et la réintégration d'une population d'au moins 1.200 réfugiés dans une des provinces du Nord du Laos pour un montant de 17,5 millions d'ECU en 1992 et 1993.

A l'avenir, l'Union continuera ses actions vis-à-vis des zones rurales rencontrant des problèmes d'auto-suffisance alimentaire et entend participer activement à des actions de protection des ressources naturelles en général et forestières en particulier.

Le ministre LENGSAVATH a mis en évidence les progrès importants faits par le Laos en matière économique (croissance de 7%, diminution de l'inflation, augmentation des échanges commerciaux) notamment au cours des deux dernières années. Il a également souligné la volonté du Laos de participer activement au processus en cours d'intégration et de coopération régionale.

Le ministre a enfin demandé formellement l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un accord de coopération économique et commerciale.

Le Vice-Président MARIN a exprimé l'accord de l'Union à entamer des conversations exploratoires permettant de vérifier que les conditions politiques, économiques et commerciales étaient réunies pour l'ouverture de négociations en vue de conclure un accord de coopération économique et commercial.

16. CONTRAT CADRE DE PARTENARIAT

Le Vice-Président MARIN a signé au nom de la Commission le contrat cadre de partenariat pour la mise en oeuvre de l'aide humanitaire avec M. PURCELL, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'OIM, qui compte aujourd'hui plus de 90 Etats membres et observateurs, participe depuis plus de quarante ans à la définition et à la mise en oeuvre de politiques de migrations internationales en collaboration avec les Nations Unies et la Communauté européenne.

17. AIDES : BOSNIE-HERZEGOVINE - CROATIE - LIBERIA - AFGHANISTAN MAURITANIE - PHILIPPINES

La Commission a décidé les aides suivantes :

EX-YOUGOSLAVIE :

- BOSNIE-HERZEGOVINE : 4 MECU en vue de poursuivre trois programmes d'aide logistique, qui permettent le transport de l'aide humanitaire
- CROATIE : une aide de 24,15 MECU est accordée en vue de la poursuite pendant 4 mois de l'action directe consistant en l'aide alimentaire au bénéfice des 750.000 personnes réfugiées.

LIBERIA : 995.050 ECU d'aide nutritionnelle en faveur de 250.000 personnes. Une seconde aide de 993.500 ECU est accordée en faveur de quelque 125.000 personnes vivant dans le territoire contrôlé par le FNPL.

AFGHANISTAN : 1.985.000 MECU en faveur des personnes touchées par le conflit à Kaboul et à Jalalabad.

MAURITANIE 400 000 ECU destinés aux populations touarègues, réfugiées le long de la frontière de Mauritanie.

PHILIPPINES une aide humanitaire d'urgence destinée aux populations sinistrées par le passage de plusieurs cyclones aux Philippines.

18. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Bruxelles le jeudi 10 mars 1994 :

- Adaptation des perspectives financières;
- Ajustement des perspectives financières pour 1995;
- Négociations OCDE sur la construction navale (bilan des négociations et orientations de la Commission);
- Programmes spécifiques mettant en oeuvre le 4ème programme-cadre;
- Programme communautaire de soutien financier pour la promotion de technologies énergétiques européennes 1995-1998

Les rencontres suivantes sont prévues :

- MM DELORS et PALEOKRASSAS reçoivent le Chef du Gouvernement de Groenland, M. JOHANSEN (7 mars);
- M. DELORS s'entretient avec M. OLECHOWSKI, Ministre polonais des Affaires étrangères (7 mars);
- M. DELORS reçoit M. BEN YAHIA, Ministre tunisien des Affaires étrangères (7 mars);
- MM DELORS et van den BROEK reçoivent le Premier Ministre tchèque, M. Vaclav KLAUS (10 mars).

Par ailleurs, le déplacement suivant est prévu :

- M. van den BROEK participera à la visite officielle de la Troïka de l'Union européenne en Ukraine (10-11 mars).

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. INFORMELLE "EDUCATION" (ATHENES, 25-26 FEVRIER)

La Commission était représentée par M. RUBERTI.

Trois tours de table successifs, sans débat additionnel, ont permis aux délégations de préciser leurs positions sur les trois points à l'ordre du jour : la question des suites à donner au Livre blanc en matière d'éducation et de formation professionnelle, le programme SOCRATES et l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur. Aucun autre point susceptible de figurer à l'ordre du jour du Conseil "Education" du 26 mai n'a été abordé.

La discussion sur le chapitre 7 du Livre blanc de la Commission "Croissance, compétitivité et emploi" a été constructive, suscitant des réflexions de fond sur les politiques d'éducation et de formation. Bien qu'il ait été généralement très bien accueilli par les délégations, le chapitre 7 du Livre blanc a toutefois fait l'objet de quelques remarques critiques, notamment le lien (jugé trop étroit) qu'il établit entre une certaine inadaptation des systèmes d'éducation et de formation et la situation actuelle de l'emploi en Europe. La Présidence a invité les délégations à lui remettre leurs contributions écrites sur le chapitre 7 d'ici fin avril/début mai, afin qu'elle puisse préparer un document en vue du Conseil "Education" du 26 mai 1994.

Distelfax autocall

- 17 -

Le Programme SOCRATES (nouveau programme de l'éducation universitaire et scolaire regroupant ERASMUS et LINGUA) a également reçu un accueil très favorable de la part des délégations, qui ont fait un certain nombre de commentaires sur les actions envisagées. La volonté de parvenir à l'adoption du programme d'ici la fin de l'année a été soulignée. Certaines délégations (D, DK) ont toutefois mis l'accent sur l'étroitesse du calendrier pour l'adoption du programme (il doit entrer en vigueur le 1er janvier 1995), eu égard notamment à la lourdeur du processus de décision (art. 189B). La Commission s'est déclarée prête à envisager des mesures transitoires (prolongation des programmes existants) en temps voulu. La délégation D a proposé de tenir un séminaire ministériel spécial sur les programmes SOCRATES et LEONARDO (nouveau programme de formation professionnelle), afin de maintenir un rythme de travail soutenu. La Commission a soutenu cette initiative, tandis que la Présidence adoptait une attitude ouverte.

S'agissant de la qualité de l'enseignement supérieur, la quasi totalité des délégations ont donné leur accord de principe pour que la Commission prépare la mise en oeuvre de projets pilote d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur. Les modalités pratiques seront examinées par le Comité de l'Education, qui pourra les soumettre au Conseil "Education" en cas de difficultés.

2. DECLARATIONS PESC

- Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur
- les événements à HEBRON (27 février);
 - le TOGO (28 février);
 - le NIGERIA et le CAMEROUN (28 février);
 - l'AFRIQUE DU SUD (2 mars);
 - la NAMIBIE (2 mars);
 - SKRUNDA (négociations entre la LETTONIE et la RUSSIE) (3 mars);
 - la SOMALIE (4 mars).

3. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour des réunions du Conseil au cours de la semaine prochaine :

Conseil "AFFAIRES GENERALES" (7-8 mars)

- Elargissement, notamment poursuite des négociations avec la Norvège (les Ministres discuteront des aspects horizontaux de l'élargissement - Institutions, UEM, incidences financières, etc. - lors de leurs dîner du lundi soir);
- Livre blanc : suivi de la mise en oeuvre;
- Financement de la PESC;
- Bosnie-Herzégovine : financement de l'acheminement de l'aide humanitaire;
- Uruguay Round : préparation de la session ministérielle de Marrakech;
- Accord EEF :
 - Modification du Protocole 47 et de certaines Annexes (décision du Comité mixte de l'EEE);
 - Modalités d'application de l'Accord EEF;
- Ex-Yougoslavie;
- Moyen-Orient;
- Discipline budgétaire;
- Système de ressources propres de la Communauté;

- Arrangements bilatéraux avec la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan relatifs aux importations de produits d'acier pendant la période 1994-95 : autorisation de négociations pour la Commission;

- Immigration et asile.

Il y aura un rapport de Sir Leon BRITTAN sur son voyage en Chine lors du déjeuner de mardi.

La première session du Conseil d'Association UE/Hongrie et UE/Pologne aura lieu le lundi 7 mars.

Conseil "MARCHÉ INTERIEUR" (10 mars)

- Mise en oeuvre du programme stratégique :

Communications de la Commission relative à la coopération administrative, à la gestion des cas urgents, à la reconnaissance mutuelle et à la codification constitutive;

Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une procédure d'information mutuelle sur les mesures nationales dérogeant au principe de libre circulation des marchandises;

Marché intérieur : suppression des entraves techniques;

- Activités relatives aux réseaux transeuropéens;

- Marchandises de contrefaçon;

- (évent.) Dispositifs d'attelage mécanique des véhicules à moteur et de leurs remorques;

- (évent.) Nouveaux aliments et nouveaux ingrédients alimentaires;

- Solvants d'extraction utilisés dans la fabrication des denrées alimentaires et de leurs ingrédients;

- Appareils et système de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (Directive ATEX);

- Normes et réglementations techniques;

- Produits de construction;

- Sécurité des autobus (ceintures).

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. PREVISIONS : SESSION DE MARS

Deux mois avant la clôture de la législature au mois de mai, le Parlement s'efforce à vider ses tiroirs et de donner ses avis sur les propositions pendantes. En conséquence la plupart des points au projet d'ordre du jour sont d'ordre législatif.

Les points forts de la session seront les deux débats du mercredi sur le "Livre blanc" et notamment ses implications sociales ainsi que sur la politique de sécurité de l'Union. Ils seront suivis par un débat sur base de questions orales à la Commission et au Conseil, sur l'exportation des produits à double usage (civil et militaire).

La Commission fera des déclarations sur la situation des femmes dans l'Union européenne ainsi que sur la situation actuelle du secteur de la pêche.

Il n'est pas exclu que d'autres sujets d'actualité comme la crise autour du problème FYROM ou la conclusion des négociations d'adhésion seront ajoutés à l'ordre du jour.

Le mardi matin, dans le cadre d'une séance solennelle, le Parlement européen recevra M. Vaclav HAVEL, Président de la République Tchèque. Voici les points les plus importants au projet d'ordre du jour :

Lundi 7 mars

- Terrorisme et son incidence sur la sécurité en Europe (rapp. LACAZE);
- Exportation et importation de certains produits chimiques dangereux (FLORENZ).

Mardi 8 mars

- Allocution du Président V. HAVEL;
- Indépendance des membres des Institutions européennes (NEWTON DUNN);
- Politique commune de la sécurité maritime (STEWART);
- Organismes habilités à effectuer l'inspection et la visite des navires (LALOR);
- Politique pan-européenne des transports (LÜTTGE);
- Aspects éthiques des nouvelles technologies biomédicales (POMPIDOU);
- Déclaration de la Commission sur la situation de la femme dans l'Union;
- Nouvelle politique d'intégration en Europe (TSIMAS).

Mercredi 9 mars

- Discussion commune
 - . Livre blanc (v. WOGAU);
 - . Politique d'emploi (van VELZEN);
 - . Implications sociales (BURON)
- Discussion commune :
 - . CSCE (EALFE);
 - . Relations Est-Ouest (PRAG);
 - . Relations CE-USA (PENDERS);
 - . Politique de sécurité et de défense de l'UE (POETTERING);
 - . Contrôle des exportations d'armes (FORD);
 - . Elargissement et neutralité (HOLZFUSS);
 - . Questions orales à la Commission et au Conseil sur la stabilité politique aux frontières de l'Europe;
- Questions orales sur l'exportation des produits à double usage.

Jeudi 10 mars

- Débat d'urgence :
 - . Processus de paix au Moyen-Orient;
 - . Concentration dans les médias;
 - . Fermeture de l'usine Suzuki en Espagne;
 - . Nationalisation des transports publics à Athènes;
 - . Droits de l'homme.
- Déclaration de la Commission sur la situation du marché de la pêche.

Vendredi 11 mars

- Mesures d'urgence pour sauver les forêts européennes (PARTSCH);
- Connaissance mutuelle Amérique latine et Europe : promotion par l'UE (DUHRKOP);
- Négociation: GATT et aspects institutionnels de l'exécution de l'accord (SPENCER);
- Négociations entre l'UE et certains pays tiers concernant le transport (WIJSENBECK);
- Négociations entre l'UE et la Suisse dans le domaine des transports (van DIJK).

Distalfax autocall

- 20 -

- Démographie et développement (NORDMANN);
- Réfugiés en Afrique (PONS GRAU);
- Négociations relatives à l'accès aux marchés des pays tiers : directive "secteurs exclus" (FINTON).

IV. COMITE DES REGIONS

1. SESSION CONSTITUTIVE

Le Comité des Régions, créé par le Traité de l'Union, tiendra sa session constitutive à Bruxelles le mercredi 9 mars et le jeudi 10 mars 1994, en présence des Présidents du Parlement, du Conseil et de la Commission.

Le Comité procédera à cette occasion à l'élection de son Bureau, à la constitution des différentes commissions ainsi qu'à l'adoption de son Règlement intérieur.

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. RUSSIA G7 MEETING (FRANKFURT, 26 FEBRUARY 1994)

Vice-President CHRISTOPHERSEN attended the G7 meeting in Frankfurt. He was invited to outline the state of relations between the Russian Federation and the European Union.

He stated that the Partnership and Cooperation Agreement (PCA) which it is hoped to conclude shortly, will further develop the political and economic framework for the relationship. This agreement foresees regular dialogue at the highest political level. On the trade side it also foresees the possibility of a free trade area, to be assessed in 1998.

Mr CHRISTOPHERSEN underlined that the full and successful implementation of macroeconomic stabilisation and reform will affect the speed with which the objectives of the PCA can be obtained. He urged the Russian authorities to reach a speedy conclusion of their negotiations with the IMF. He paid tribute to the role that the Fund has played in the reform process in the countries of Central and Eastern Europe and increasingly also in the ex-Soviet Union countries.

Mr CHRISTOPHERSEN underlined that the European Union is Russia's main G7 trading partner. Russian exports to the Union are 30 times higher than their exports to the United States and 10 times higher than to Japan. Russia has a trade surplus of around \$ 5 bn with the Union, which gave it MFN status in 1989 and extended GSP in 1993 earlier than many others. The PCA (partnership and cooperation agreement) will further extend the trade opening measures.

In the field of economic assistance the Union has already lent more than \$ 1.2 bn for the purchase of food and medicine to Russia and has given over \$ 250 millions in humanitarian assistance. Also since 1991 it has committed more than \$ 800 millions in grants and technical assistance through the TACIS programme. Mr CHRISTOPHERSEN confirmed that it is the intention that this assistance should continue at least this level in 1994 and 1995. A substantial part of these grants are made available within the G7 Special Privatisation and Restructuring Programme and are being disbursed in close cooperation with the ECU and the World Bank. He also reminded participants that the Union has already decided to make available a \$ 1.3 bn loan.

Distefax autocall

- 21 -

facility for nuclear safety under Euratom to the NIS and the countries of Central and Eastern Europe. This comes on top of an already substantial amount of grants for technical assistance in this area through the TACIS programme.

Speaking to journalists after the meeting, the Vice-President said that discussions with the Russians had been "good" but that the important thing now is not just commitment but implementation of commitments. It was his impression that there was widespread acceptance of the principle of IMF conditionality for macroeconomic assistance in line with the conditionality applied in the macroeconomic assistance granted to the countries of East and Central Europe (Balance of payments Loans).

2. ALUMINIUM : MULTILATERAL CONFERENCE (OTTAWA, MARCH, 1)

After the closure of the Multilateral Conference on Aluminium, the chairman made the following press-statement :

" As agreed in Brussels, representatives from the authorities of Australia, Canada, the European Union, Norway, the Russian Federation and the United States of America met again in Ottawa to review developments in the global market situation since the Brussels meeting on the basis of the most recent information available.

The text of the Memorandum of Understanding agreed upon following the Brussels meeting was finalized and all participants have confirmed their acceptance of it. It is being made available.

In the review of the current market situation, the participants noted that following the Brussels meeting the reaction of the market has been positive. In this regard, the participants noted that there had been announcements of about one million tonnes of cuts in global aluminium production since November 1, 1993. The participants also noted that further adjustments would have to occur before normal market conditions are restored.

The participants decided to establish a working party to improve transparency and consider measures to exchange data on a more timely basis. The working party will begin work immediately and report back.

Participants agreed to reconvene in Brussels on April 21, 1994 to review further developments of the global market situation on the basis of the most recent information available."

The Commission's spokesman said that the agreement was positive and encouraging although the process of adjustment will take approximately 2 years.

DERNIERE MINUTE

USA : REINSTATEMENT OF "SUPER 301"

Following President CLINTON's decision on 3 March to reinstate the "Super 301" executive order authorizing the imposition of trade sanctions on Japan, Sir Leon BRITTON expressed his disappointment at this action.

In a communiqué published in Washington, Sir Leon indicated that the European Union would carefully examine the impact of these measures and evaluate whether their implementation was contrary to the commercial obligations of the United States, including those taken in the context of the Uruguay Round Agreements concluded in December at Geneva.

Distelfax autocall

During telephone conversations on Thursday evening, 3 March, USTR Mickey KANTOR assured Sir Leon that the step taken was purely procedural and did not violate the GATT rules.

D WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL